



Trait d'union



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 11, numéro 6

22 août 2007

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

La Municipalité est à la recherche d'une personne compétente pour combler temporairement le poste de :

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

FONCTION :

- Accueillir les gens
- Répondre au téléphone
- Réaliser du travail de traitement de texte

URGENT

STATUT :

- Poste occasionnel

HORAIRE :

- Du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 16 h
- Taux horaire : 12 \$

**Le poste est à combler à compter du lundi 27 août
jusqu'au vendredi 21 septembre 2007
(possibilité de prolongation)**

Si cela vous intéresse, veuillez communiquer avec Diane Laroche, directrice générale, au plus tard ce **vendredi 24 août, 15 h.**

Téléphone : 886-2441, poste103
Courriel : saint-antoine.dl@globetrotter.net

Diane Laroche,
Directrice générale

Dates à retenir

1^{er}, 2 et 3 septembre

Fête du Travail sur les terrains du centre communautaire

4 septembre

Assemblée du conseil municipal

SOMMAIRE

<i>Dates à retenir</i>	<i>page 1</i>
<i>Avis publics et règlements municipaux</i>	<i>page 2</i>
<i>Enseignes temporaires</i>	<i>page 2</i>
<i>Largeur des rues locales</i>	<i>page 3</i>
<i>Petits rappels</i>	<i>page 3</i>
<i>Fondation Mira : récupération de cartouches</i>	<i>page 4</i>
<i>Jeux gonflables</i>	<i>page 4</i>
<i>Problème de santé?</i>	<i>page 4</i>
<i>La Maison de la famille</i>	<i>page 5</i>
<i>Travailler à la retraite, ça vous intéresse?</i>	<i>page 5</i>
<i>Gardez l'œil ouvert...</i>	<i>page 5</i>
<i>La Saint-Jean 2007</i>	<i>page 6</i>
<i>Nouveauté au parc du village</i>	<i>page 6</i>
<i>Fête du Travail 2007</i>	<i>page 7</i>
<i>Prévention du Service de sécurité incendie</i>	<i>page 8</i>
<i>Horaire de la bibliothèque</i>	<i>page 8</i>
<i>Taxes municipales</i>	<i>page 8</i>

AVIS PUBLICS ET RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

ENSEIGNES TEMPORAIRES

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement visant à modifier le chapitre XII, section VII du Règlement de zonage numéro 97-367 de la Municipalité afin de permettre l'installation d'enseignes temporaires se rapportant à des usages agricoles saisonniers, le long des voies publiques.

Lors de la séance régulière tenue le 6 août 2007, le conseil municipal a adopté un projet de Règlement (résolution 2007-135) visant à modifier le chapitre XII, section VII du règlement de zonage 97-367 de la Municipalité.

Ce projet de règlement a pour objets :

- de modifier le chapitre XII, section VII du Règlement de zonage 97-367 de la Municipalité;
- de permettre l'installation d'enseignes temporaires lors de la période de récolte des produits de la ferme, et ce, à l'extérieur du terrain visé par l'usage agricole saisonnier;
- de permettre l'installation d'enseignes temporaires se rapportant à des usages agricoles saisonniers le long des voies publiques, et ce, à certaines conditions, à savoir :
 - de permettre un maximum de trois enseignes temporaires à l'extérieur du terrain visé par l'usage agricole saisonnier;
 - d'interdire l'installation d'enseignes temporaires sur une emprise de voie publique;
 - d'autoriser l'installation d'enseignes temporaires se rapportant à un usage

agricole saisonnier seulement pendant la récolte des produits de la ferme;

- de limiter la superficie d'une enseigne temporaire se rapportant à un usage agricole saisonnier à 3 mètres carrés.

Ce projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le mardi 4 septembre 2007, à 20 h, à la salle du conseil municipal située au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly (Québec).

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire ou un membre du conseil municipal désigné par le maire, expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement.

Ce projet de règlement ainsi que le Plan de zonage de la Municipalité peuvent être consultés au bureau de la Mairie, 3870, chemin de Tilly, Saint-Antoine-de-Tilly (Québec), du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h.

Avis public donné à Saint-Antoine-de-Tilly, ce 6 août 2007.

Diane Laroche
Directrice générale

LARGEUR DES RUES LOCALES

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement visant à modifier l'article 15 du Règlement de lotissement numéro 97-368 de la Municipalité afin de permettre la construction d'habitations sur des terrains contigus à une rue privée existante et construite, mais non conforme quant à sa largeur minimale.

Lors de la séance régulière tenue le 6 août 2007, le conseil municipal a adopté un projet de règlement (résolution 2007-134) visant à modifier l'article 15 du Règlement de lotissement 97-368 de la Municipalité.

Ce projet de règlement a pour objets :

- de modifier l'article 15 du Règlement de lotissement 97-368 de la Municipalité;
- de permettre la construction d'habitations sur des terrains contigus à des rues privées locales non conformes, c'est-à-dire, qui n'ont pas la largeur minimale de 6 mètres, mais qui sont déjà construites et existantes lors de l'entrée en vigueur du règlement;
- de considérer comme conforme une rue locale privée existante et construite qui n'a pas la largeur minimale de 6 mètres en autant que la largeur de l'emprise de rue ne soit pas inférieure à 5 mètres et que les véhicules d'urgence et de services publics puissent y circuler facilement.

Ce projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le mardi 4 septembre 2007, à 20 h, à la salle du conseil municipal située au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly, 945, rue de l'Église, Saint-Antoine-de-Tilly (Québec).

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire ou un membre du conseil municipal désigné par le maire, expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement.

Ce projet de règlement ainsi que le Plan de zonage de la Municipalité peuvent être consultés au bureau de la Mairie, 3870, chemin de Tilly, Saint-Antoine-de-Tilly (Québec), du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h.

Avis public donné à Saint-Antoine-de-Tilly, ce 6 août 2007.

Diane Laroche
Directrice générale

* * * * *

Petits rappels

L'automne arrive à grands pas avec ses feuilles qui recouvriront votre terrain. Pensez à utiliser les conteneurs à résidus verts que nous avons mis à votre disposition au centre communautaire.

De plus, nous vous rappelons que vous pouvez vous procurer des composteurs domestiques à la Mairie, au coût de 35 \$. Le compost que vous fabriquerez améliorera la santé de votre jardin et de votre pelouse. Le compostage domestique combiné à la récupération et au recyclage des résidus de jardin, peut réduire de 80 % vos matières résiduelles.





FONDATION MIRA RÉCUPÉRATION DE CARTOUCHES

Saviez-vous que les cartouches que vous utilisez présentement dans vos imprimantes et télécopieurs laser ou jet d'encre sont récupérables? Plusieurs entreprises et particuliers les jettent et contribuent ainsi à augmenter la pollution dans notre environnement. De là est venue l'idée de participer à leur récupération. Des compagnies les ramassent et les recyclent. La fondation MIRA procède par appel d'offres auprès de ces compagnies de recyclage.

Les fonds amassés par cette vente seront utilisés pour le dressage de chiens-guides et d'assistance. Ainsi, vous contribuez à deux bonnes causes : celle de l'environnement qui est de plus en plus importante et celle de la Fondation MIRA qui ne l'est pas moins.

La Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly vous offre la possibilité de participer à cette bonne cause. Vous n'avez qu'à venir déposer vos cartouches vides dans une boîte spécialement identifiée à cet effet, à la Mairie, au 3870, chemin de Tilly, pendant les heures d'ouverture des bureaux. Nous nous chargerons de les acheminer à la Fondation MIRA.

« Je récupère pour Mira
CAR ÇA M'TOUCHE »



JEUX GONFLABLES

Jeux gonflables à louer au centre communautaire.

Par jour : 50 \$ pour 1 jeu
75 \$ pour 2
100 \$ pour 3



Pour location et renseignements,
Guy Gagnon, coordonnateur des loisirs,
au 886-2726.

PROBLÈME DE SANTÉ?

**Quoi faire?
Où aller?
Qui consulter?**



Pour toute situation grave pouvant mettre la vie ou la **santé d'une personne en danger**, communiquez avec le 911 ou rendez-vous à une urgence.



Pour les autres situations vous pouvez consulter un professionnel.

1. En joignant l'infirmière du service Info-Santé Lotbinière : 728-5080, 24h/24, 7 jours/7 pour une consultation téléphonique.

L'infirmière d'Info-Santé évalue la situation et peut vous aider en vous donnant des conseils appropriés d'autosoins, des réponses à vos questions et vos préoccupations, une référence aux ressources professionnelles ou communautaires.

2. En consultant votre médecin de famille lorsque la situation peut attendre.
3. En consultant un médecin à une clinique sans rendez-vous, idéalement où vous êtes déjà suivi.
4. En consultant le site Internet Guide Santé à l'adresse suivante :
www.guidesante.gouv.qc.ca
où vous pourrez trouver des conseils pratiques pouvant vous permettre de jouer un rôle actif en matière de prévention.

Pour connaître les coordonnées des cliniques médicales de la région de Chaudière-Appalaches, consultez le site de l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches à l'adresse suivante :
www.rrsss12.gouv.qc.ca
sous l'onglet « Réseau de services ».

La Maison de la famille



La Maison de la famille est heureuse de vous présenter sa nouvelle programmation pour l'automne 2007. N'hésitez pas à vous inscrire, c'est tellement enrichissant!

Le samedi 15 septembre 2007, de 9 h à 12 h.
Relance. *Décider de changer sa vie pour le mieux.*

Conférencière : Diane St-Michel.

Les mardis du 18 septembre au 27 novembre 2007, de 19 h à 21 h.

L'ABC de nos relations. Apprendre comment fonctionnent nos relations dans la famille, entre amis et au travail, selon l'approche systémique.
Formatrice : Ginette Gingras, t.s.p.

Le dimanche 23 septembre 2007, de 11 h à 13 h.

Café-brioche.

Thème : *Coopérative funéraire des deux rives.*
Pour voir de quoi ça l'air... pour se faire une idée avant de décider...

Conférencier : Gary Lavoie, directeur général.

Centres de jour familles de Lotbinière

Ateliers pour parents et enfants âgés entre 0 et 5 ans. Groupes formés dans différentes municipalités.

Reconnaissance aux grands-parents

Nous voulons valoriser les personnes âgées vivant dans les résidences. Les personnes bénévoles intéressées à participer à ces ateliers peuvent communiquer avec nous.
Prochaine rencontre : **24 septembre 2007.**

Animer un groupe

Un programme de formation en animation de groupe est offert.

Y'a personne de parfait

Vous êtes parent d'un enfant d'âge préscolaire. Vous vous questionnez sur votre rôle de parents. Notre série de six rencontres est pour vous.

Nos activités sont **gratuites.** Pour plus d'informations, joignez-nous au **881-3486.** Nos heures d'ouverture sont de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 20 h, du lundi au vendredi.

Nicole G. Côté

* * * * *

Travailler à la retraite, ça vous intéresse?

Vous êtes à la retraite et vous souhaitez avoir une nouvelle expérience sur le marché du travail.

Passage-Travail vous invite à un atelier qui vous permettra de clarifier et de concrétiser votre projet.

Pour un premier pas vers votre but, inscrivez-nous à votre agenda!

Lévis (418) 833-7122 Charny (418) 832-0088

Service offert gratuitement et réservé aux gens de Bellechasse, Lévis et Lotbinière.

Partenariat

Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches

* * * * *

Gardez l'œil ouvert...

Vous recevrez bientôt la programmation des activités automne 2007/hiver 2008 du centre communautaire.

Pour les sportifs, les artistes, ceux et celles qui aiment se détendre, les jeunes et les moins jeunes, il y en aura pour tous les goûts.

Au plaisir de vous voir en grand nombre.

Guy Gagnon, coordonnateur des loisirs





La Saint-Jean 2007



Quelque 350 personnes se sont déplacées afin de venir participer à notre fête nationale tenue le 23 juin dernier. Les activités ont débuté par une partie amicale de soccer. Tout au long de l'après midi, diverses activités se sont déroulées, telles que le maquillage, le spectacle de clown, la décoration de vélos, le défi pour adultes de même que la parade de vélos dans les rues du village.

Au souper, des hot dogs étaient offerts gratuitement aux gens présents sur le site. Cette année, 540 hot dogs ont ainsi été distribués. Par la suite, les vainqueurs des défis pour adultes ont été récompensés : Martin Genest pour avoir lancé la balle de foin à 11½ pieds; Dominic Bergeron pour avoir transporté les bidons en 18 secondes; Hilarion Dufour pour avoir scié une tranche de billot le plus rapidement; Martin Gingras pour avoir planté un clou de 6 pouces en 6,8 secondes.

En soirée, nous avons eu droit à un très bon spectacle du groupe musical L'Orosité. Le groupe a effectué un spectacle de plus de 2 heures et les élèves de 3^e et 4^e année de l'école La Clé d'Or sont venus interpréter la chanson « Dégénération » avec le groupe. Ce fut un bon moment. La soirée s'est terminée par le traditionnel feu de joie.



Merci à nos bénévoles et à nos commanditaires



Nouveauté au parc du village

Si vous êtes venus vous amuser avec vos petits mousses dernièrement au centre communautaire, vous avez sans doute remarqué du changement.

En effet, au cours de la dernière fin de semaine du mois de mai de même que lors de la première fin de semaine du mois de juin 2007, les bénévoles étaient à l'œuvre au parc du village.

Nous tenons à remercier nos bénévoles...

Louise Caron
Paule Dumas
Stéphane Dusablon
François Fortin
Jacynthe Gauthier
Carole Goudreault
Martin Harvey
France Laflamme
Éric Lafleur
Stéphane Lévesque
Lucie Lyonnais
Nathalie Morin
Lorraine Morneau
Marie-Julite Plante
Jean-Christian Poudrier
Martin Roberge
Fanny Vigneault

ainsi que nos apprentis bénévoles...

Guillaume Dussablon
Gabriel Harvey
Zacharie Lemay
Maxime Roberge
Émile Turgeon

sans oublier les testeurs de jeux.

Samuel Dusablon
Léa-Rose Harvey
Logan Poudrier
Gabriel Turgeon



Fête du Travail 2007



Voici un bref aperçu de la programmation de la fin de semaine de la fête du Travail 2007, qui se déroulera sur les terrains du centre communautaire. Soyez de la partie!

Un kiosque de restauration sera ouvert tout au long de la fin de semaine

Le samedi 1^{er} septembre

- ✿ Tournoi de balle des secteurs
- ✿ Jeux gonflables pour les jeunes
- ✿ Concours de baseball
- ✿ Soccer pour tous
- ✿ Pétanque et jeu de fer



Il y aura des jeux d'eau pour les enfants. Apportez votre maillot!

Le dimanche 2 septembre

- ✿ Suite du tournoi de balle
- ✿ Jeux gonflables pour les jeunes
- ✿ Épluchette de blé d'Inde
- ✿ Grande finale du tournoi
- ✿ Feu de joie et musique

Joignez Pascal Caron au 886-1363 pour connaître le responsable d'équipe de votre secteur.

Au plaisir!

Guy Gagnon, coordonnateur des loisirs

Message de prévention du Service de sécurité incendie

L'eau et le feu...

Saviez-vous que les produits d'entretien de piscine peuvent être dangereux pour le feu? Ils sont constitués de produits à base de chlore. Ces produits chimiques peuvent réagir et provoquer un phénomène de combustion spontané s'ils entrent en contact avec des matières organiques comme les pluies acides, la sueur, etc. Ils peuvent aussi interagir avec d'autres produits comme l'essence, l'huile à moteur, la térébenthine, etc.

Alors, soyez prudents lors de l'entreposage de ces produits :

- suivez bien les recommandations du fabricant;
- gardez-les à l'extérieur du domicile, au sec et dans un endroit bien ventilé;
- éloignez-les de toute source de chaleur;
- gardez-les à bonne distance des autres produits entreposés chez vous.

Philippe Jobin
Directeur SSI



Horaire de la bibliothèque

Mardi : de 19 h à 21 h
Mercredi : de 19 h à 21 h
Dimanche : de 10 h à 12 h

N'hésitez pas à venir bouquiner avec vos enfants, une banque intéressante de livres les attend.

Au plaisir!
Hugue Lansac



TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que le dernier versement des taxes municipales 2007 sera dû
le 15 septembre prochain.

**Les bureaux de la Mairie
seront FERMÉS**

**le lundi 3 septembre
à l'occasion de la fête du Travail.**

Pour toute urgence concernant
l'aqueduc ou les égouts uniquement :
cellulaire 808-5951.

Bon congé!

Trait d'union

*Bulletin d'informations de la
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly*

Prochaine parution : septembre 2007

Date de tombée des articles : 13 septembre 2007

Coordination et rédaction : Kim Dumais

Révision des textes: Gérard Goyer

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

3870, chemin de Tilly, C.P. 10

Saint-Antoine-de-Tilly, Qc G0S 2C0

Téléphone : (418) 886-2441

Télécopieur : (418) 886-2075

Courriel : saint-antoine@globetrotter.net

Site Internet : www.saintantoinedetilly.com

Heures de bureau :

de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h

du lundi au vendredi